

La ville du Blanc-Mesnil recrute Un chef de brigade - Brigade arbres et aires de jeux (H/F)

MISSIONS

Œuvrer à l'entretien des jeunes plantations d'arbres et végétaux et à la petite maintenance des aires de jeux de la commune.

ACTIVITES

- Encadrer, gérer et animer une équipe
- Assurer l'entretien courant et le suivi des jeunes plantations
- Effectuer les travaux d'entretien : désherber, biner, tailler, planter, élaguer, arroser, ramasser les déchets, tuteurer, bêcher, nettoyer, déneiger
- Assurer l'entretien courant, la petite maintenance et le suivi de l'ensemble des aires de jeux
- Détecter et signaler tous dysfonctionnements des équipements (sol souple, jeux, etc)
- Effectuer des tâches administratives (plannings, notes, prestations, etc)
- Entretenir, nettoyer et réaliser le suivi du matériel de jardinage et des véhicules mis à disposition
- Renforcer les équipes en cas de besoin
- Veiller à la qualité des services rendus
- Veiller au bon fonctionnement des fontaines (enlèvement des déchets et rajouter de l'eau, le cas échéant)
- S'adapter aux imprévus et aux contraintes du service
- Transmettre à sa hiérarchie les retours d'informations sur d'éventuelles demandes, réclamations, suggestions, etc...des usagers, des services et des directions
- Mettre en application les consignes orales et écrites
- Rendre compte de son activité à sa hiérarchie et celle de son équipe

COMPETENCES

- Connaître les règles d'hygiène au travail
- Connaître les techniques d'entretien des arbres et arbustes
- Connaître le statut de la fonction publique territoriale
- Connaître les méthodes de diagnostic de l'arbre
- Veiller à assurer la qualité du service rendu
- Sens de l'organisation son travail en fonction des consignes écrites et orales
- Capacité à encadrer et à animer une équipe
- Savoir prioriser et organiser son travail
- Capacité à réagir
- Disponibilité

CONDITIONS D'EXERCICE

- Habilitation AIPR exigé
- CACES souhaité
- Expérience similaire souhaitée
- CAP ou BEP souhaité
- Diplôme en aménagement paysager souhaité
- Permis B ou C souhaité

- Horaires spécifiques :
 - du 1er mai au 30 septembre : 6h00 – 13h30
 - du 1er octobre au 30 avril : 8h00 – 11h45 et 12h45 – 16h30
- Grande disponibilité et polyvalence lors des manifestations exceptionnelles (élections, festivités, déneigement, etc.) et diverses actions et campagnes

CADRE STATUTAIRE

Cadre d'emplois des adjoints techniques (catégorie C)

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Chef du service patrimoine arboré, parc, ferme pédagogique et cimetières